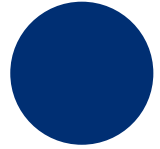


Pourquoi un livre vert du personnel scientifique ?

Les métiers de la recherche évoluent rapidement ! Chacun des 2500 chercheurs de l'Université de Liège peut constater que ses conditions de travail, sa carrière, ses tâches et les objectifs qu'il doit atteindre sont en transformation constante.

Afin d'atteindre ces objectifs tout en veillant au bien-être et à l'épanouissement des chercheurs, le *corps scientifique** souhaite contribuer à élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour le personnel scientifique de notre institution. Il s'agit d'établir des objectifs prioritaires à partir des revendications de l'ensemble des membres du corps scientifique.

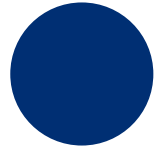
Le livre vert est donc un rapport contenant des propositions formant un ensemble cohérent sur la thématique du personnel scientifique. Il permettra de rédiger un livre blanc, autrement dit un ensemble d'actions à entreprendre pour rencontrer les objectifs généraux.



À qui le livre vert est-il adressé ?

Le livre vert est adressé aux Autorités de l'Université de Liège, aux partenaires sociaux, aux autorités politiques et aux chercheurs.

- Certaines recommandations sont adressées directement au Collège rectoral et au Conseil d'administration afin d'orienter la politique interne de l'Institution.
- Les partenaires sociaux seront intégrés à la dynamique du livre vert car ils représentent les travailleurs de l'Université dans les organes représentatifs (comité de concertation de base, discussions sectorielles).
- L'Université de Liège est une institution publique, et de ce fait est soumise à la législation régionale en la matière : pour que certaines choses changent, il faudra changer la loi.
- Les chercheurs pourront se référer à ce document à tout moment.



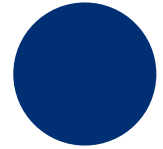
Qui rédige le livre vert ?

Le [Conseil du corps scientifique] est à l'initiative du livre vert, mais il a souhaité organiser une consultation large de l'ensemble des membres du corps scientifique à plusieurs reprises.

Concrètement, le travail est réparti entre :

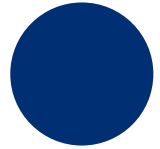
- L'assemblée générale du corps scientifique (AG), autrement dit tous les chercheurs et apparentés. Elle sera notamment consultée pour définir les axes prioritaires de travail et, ultérieurement, valider les propositions contenues dans le livre vert.
- Le [Conseil du corps scientifique] (CCS) coordonne le projet et valide ses orientations principales. Le CCS est l'organe représentatif qui arbitre et endosse la responsabilité des propositions. Vous retrouvez la liste de [vos représentants au CCS sur ce site].
- Les groupes thématiques (GT) sont constituées de membres du CCS et d'autres chercheurs qui réalisent le diagnostic prospectif et proposent des orientations dans leur thématique.

	AG	CCS	GT	Statut
1. Lancement du projet de livre vert	○			06/2016
2. Enquête sur les priorités du personnel scientifique	○			10/2016
3. Création de groupes de travail thématiques		○		10/2016
4. Diagnostic prospectif par thématique			○	12/2016
5. Élaboration de propositions par thématique			○	02/2017
6. Consolidation transversale des propositions		○		02/2017
7. Enquête d'adhésion sur les propositions	○			03/2017
8. Rédaction du projet de livre vert		○		04/2017
9. Examen et adoption du livre vert	○			06/2017



Quelles sont les thématiques traitées ?

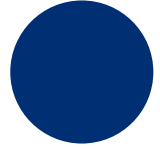
Les thématiques traitées seront définies en octobre 2016, sur la base de l'enquête réalisée (par voie électronique) auprès de l'ensemble des membres du corps scientifique.



Comment puis-je participer à ce projet ?

Vous pouvez vous impliquer activement dans le projet du livre vert :

- En participant aux consultations de l'assemblée générale. Elles auront généralement lieu par voie électronique, mais la validation du livre vert aura lieu lors d'une assemblée plénière (juin 2017).
- En participant aux groupes de travail thématiques. Pour ce faire, vous pouvez contacter les coordinateurs de chacun de ces axes de travail (leur nom figure sur la liste ci-dessus, prochainement disponible).



Les documents de travail sont-ils accessibles ?

Nous souhaitons que l'élaboration du livre vert soit la plus transparente possible : les rapports intermédiaires, les résultats des enquêtes (anonymes) et les documents de base seront publiés sur cette page internet.

Document cadre

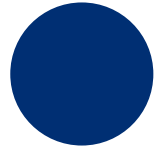
[- Document cadre du livre vert, version 1.0 (12/09/2016)]

Enquêtes auprès des membres du corps scientifique

[- Enquête sur les préoccupations (non encore disponible)

- Enquête sur l'adhésion aux proposition (non encore disponible)]

Autres documents



Qui contacter ?

David Homburg, coordinateur

HEC - Ecole de gestion de l'ULg

Bât. N1 UER Langues

rue Louvrex 14

4000 Liège

Mail : david.homburg@ulg.ac.be

Stéphanie Depierraz, secrétaire administrative

Sart-Tilman / Quartier Village 4

Clos Mercator, 3 - B11

4000 Liège

Tél. +32 (0) 4 366 9305

Mail : stephanie.depierraz@ulg.ac.be